



FICHE PROJET FEADER

Identification du projet

Nom du projet : Ensemble et en réseau, vers la résilience alimentaire

Catégorisation

ID	2224
Programmation	Plan Stratégique wallon PAC - 23-27
Appel à projets	Coopération GAL LEADER
Objectifs généraux	Consolider le tissu socioéconomique ...
Objectifs spécifiques	Promouvoir l'emploi, la croissance et l'inclusion sociale
Interventions	371 - Coopération Leader
Catégorie de région	Wallonie
Portefeuille	GAL Arelerland
Commune	ARLON (6700) ATTERT (6717) MESSANCY (6780)
Domaine d'intervention	Développement des zones rurales
Compétence ministérielle	Agriculture - Environnement-Ruralité
Ministre de tutelle	Céline Tellier
Administration fonctionnelle	SPWARNE - Direction des Programmes Européens



Personne physique

Siège social

Dénomination	Ville d'Arlon
Forme juridique	Ville / commune
Numéro BCE	0206.524.876
Adresse	Rue Paul-Reuter 8 , BE 6700 Arlon
Entité de droit public	<input checked="" type="checkbox"/>

Siège d'exploitation

Dénomination	Administration communale
Forme juridique	Ville / commune
Numéro BCE	0206.524.876
Adresse	Rue Paul-Reuter 8 , BE 6700 Arlon

Liste des contacts

Fonction	Nom	Prénom
Attachée	Samyn	Annick
Représentant légal	Bastogne	Stéphane



Description du projet

Synthèse

A la manière des « ceintures alimentaires » autour des grandes villes, ce projet vise à développer un large réseau d'acteurs de la filière alimentaire sur le territoire du GAL Pays d'Arlon (agriculteurs, mangeurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, etc.).

L'objectif est de **tendre vers la résilience alimentaire du territoire**, à savoir:

- encourager une agriculture et un système alimentaire beaucoup moins dépendants des énergies fossiles,
- la relocalisation de la production agricole,
- le développement des circuits courts,
- une production agricole diversifiée.

Cela, en favorisant **l'implication de tous et l'accès pour tous** à une alimentation de qualité.

Description

Description du projet :

Préalable : construction du projet

Cette fiche-projet a été construite en collaboration entre les porteurs des 5 pré-fiches projet suivantes:

- 02 - Accès pour toutes et tous à une alimentation choisie, saine et durable
- 18 - Déploiement de Bettie sur les 3 communes
- 38 - Madame (Monsieur) circuits courts
- 19 - Des terres agricoles publiques au service des jeunes agriculteur/trices pour une production locale et nourricière
- 47 - Résilience alimentaire – vers un diagnostic partagé et des citoyens engagés

Il est à noter que deux autres pré-fiches portaient sur le sujet de l'alimentation. Leurs porteurs respectifs ont participé aux premières discussions pour agglomérer leurs idées au projet final, mais ils ont abandonné en cours de route. Certaines idées sont toutefois restées dans le projet final. Il s'agit des projets :

- 17 - Coopérative alimentaire des 3 communes
- 21 - Épicerie coopératives



Description et objectifs

Ce projet se déroulera en 3 étapes :

- Une phase de **diagnostic** et d'identification de pistes d'action concrètes, réalisée à la fois par des « experts » (analyse scientifique) et des « citoyens-mangeurs » (enquête citoyenne sur le terrain) ;
- Une phase de **mise en œuvre d'actions**, identifiées grâce au diagnostic, autour de trois enjeux :
 - un **enjeu « produit »** : soutenir, pérenniser et développer la production alimentaire locale par du soutien aux agriculteurs (ex : label local, mise en réseau,...) et une réflexion sur la mise à disposition de terrains publics
 - un **enjeu « accessibilité »** : soutenir la distribution des produits et l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité par un travail sur les circuits-courts et sur l'alimentation solidaire
 - un **enjeu « communication »** : favoriser la rencontre des acteurs autour d'une identité forte par des actions de communication et de sensibilisation. Cette deuxième phase débutera par le lancement du Réseau
- Et enfin, une phase d'**évaluation** et de **pérennisation** des projets développés.

1 - Diagnostic et identification de pistes d'action concrètes (2024)

a) Un diagnostic de l'existant réalisé par des experts

Un diagnostic précis et chiffré sera réalisé sur l'état actuel de résilience alimentaire sur le territoire du GAL. Un ou plusieurs experts seront mandatés pour réaliser ce diagnostic, encadrés par des acteurs locaux connaissant bien le territoire. De nombreuses données seront collectées et analysées, notamment :

- Les spécificités agricoles du territoire (type de sol, de climat, pratiques agricoles, etc.)
- La production agricole sur le territoire du GAL, par filière, en bio ou non (ici: lien avec l'objectif wallon d'atteindre 30 % des surfaces cultivées en agriculture biologique d'ici 2030)
- Données socio-démographiques et économiques des agriculteurs et de la population
- Capacité de reprise et transmission des exploitations existantes
- Unités et filières de transformation existantes et capacités de transformation, de stockage et de distribution sur le territoire



- Capacité de production de semences, engrais, aliments pour bétails
- Initiatives de circuit court existantes
- Habitudes et besoins alimentaires des consommateurs sur le territoire
- Mode de fonctionnement des cantines scolaires et des collectivités (notamment le recensement, pour chaque école et maisons de repos du territoire, du type de prestataire délivrant les repas).

Ce diagnostic chiffré sur la capacité nourricière du territoire du GAL sera rendu disponible à tout public en deux versions, une courte et une plus détaillée. Il sera par ailleurs présenté à divers acteurs du territoire et aux citoyens intéressés lors de divers événements. Il permettra d'identifier les principaux axes de développement, se basant tant sur les forces que sur les faiblesses du territoire.

b) Processus participatif et citoyen d'identification de pistes d'action

Sur base du diagnostic de l'existant, un groupe de quinze citoyens-enquêteurs issus des 3 communes du GAL sera encadré par *Nature Attitude*, alliant prise de conscience et identification des actions à mettre en œuvre¹. Ce groupe aura pour mission de :

- Rencontrer des acteurs de l'alimentation inscrits dans une démarche de résilience et issus des différentes étapes de la filière (semencier, producteurs, transformateurs, distributeurs...) sur le territoire du GAL et ailleurs ;
- Rencontrer/s'informer sur les initiatives innovantes et inspirantes de financement, de modes de production alternatifs, de mise en réseau, ... ;
- Aiguiser leurs connaissances afin de pouvoir transmettre à leur tour, sensibiliser leurs pairs, devenir ambassadeurs de la résilience... ;
- Confronter leurs découvertes aux réalités du territoire (rencontre des agriculteurs du GAL, des acteurs de l'aide alimentaire, des collectivités, des commerçants...) ;
- Formuler des propositions fortes, adaptées aux réalités de notre territoire et communiquer sur les actions à mettre en place.

Le groupe citoyen sera accompagné et encadré pour fonctionner en gouvernance partagée de manière à pouvoir adapter le programme et la méthode au fur et à mesure des rencontres et fonction des besoins identifiés.

2 - Mise en place des actions (janvier 2025 à décembre 2027)

--> Pour l'ensemble de cet axe, le chargé de mission du GAL sera le porteur, avec un appui méthodologique et d'animation assuré par *Nature-Attitude*.



Cette deuxième phase commencera par le lancement du Réseau lors d'un grand événement public auquel seront conviés les habitants des trois communes, les mandataires politiques, les associations en lien avec l'alimentation, les acteurs de la filière agricole, etc. Des synergies seront envisagées avec d'autres projets du GAL comme la promotion de l'arbre (lien avec la valorisation des fruits) ou encore le menu des enfants inclus dans la fiche sur la sensibilisation.

Les résultats du diagnostic y seront présentés de même que les pistes d'actions identifiées. Des groupes d'actions seront proposés au sein du Réseau. Cet événement de lancement sera participatif afin de recueillir les avis et attentes des participants et de définir des indicateurs de réussite pour chacune des actions proposées : quelle pertinence ? Qui impliquer ? Quels résultats/impacts attendus ?

Les actions à mettre en œuvre seront priorisées et devront s'inscrire dans au moins un des 3 leviers suivants :

- La **disponibilité** de produits locaux sur le territoire (actions liées à la production, au stockage et la transformation) ;
- L'**accessibilité** de ces produits (sous toutes ses formes) et en tenant compte des publics vulnérables (actions liées au mode de distribution) ;
- L'**envie** des citoyens de se diriger vers ces produits (actions liées à la sensibilisation et la communication autour d'une identité forte de territoire).

a) Levier « PRODUIT »

Structuration d'une filière de production locale et durable

Objectif Résilience Alimentaire² a montré que le taux d'auto-apvisionnement était nettement insuffisant pour couvrir les besoins alimentaires humains du territoire (score de 1/10 pour Arlon, 2,4/10 pour Attert et de 2,7/10 pour Messancy). Il y a donc urgence à augmenter la production locale de certaines filières.

Sur base du diagnostic, une filière à développer et soutenir sur le territoire sera identifiée (ex : maraîchage, céréales, laitage, ...). Les actions suivantes seront ensuite déployées (à affiner sur base du diagnostic et avec le groupe de travail constitué au sein du Réseau) :

- Mettre les producteurs du territoire et unités de transformation en réseau : échanges sur leurs activités et aspirations, identification des forces et faiblesses, travail sur des collaborations, visite des lieux de production et transformation respectif, etc. ;
- Identifier avec eux les maillons manquants dans la filière de même que les formations et soutiens nécessaires à son développement ;



- Travail sur un cahier des charges/label de production en soutenant au maximum une agriculture respectueuse du vivant et des hommes (ex : épeautre d'Ardenne développé par le GAL Haute-Sûre forêt d'Anlier) ;
- Soutenir, réinstaller et/ou redéployer des outils de stockage et de transformation ;
- Création d'un marketing, d'un emballage et d'un label commun, avec un travail autour de l'identification forte au territoire. Ce label sera également l'identité du Réseau, afin que chaque acteur se sente impliqué.

Un travail pour soutenir la vente des produits de la filière sera également réalisé auprès des collectivités, distributeurs, restaurants, hébergements touristiques, etc.

Préserver les terres agricoles publiques et soutenir les jeunes agricultrices/teurs

Arlon, Attert et Messancy font, toutes les trois, partie de la liste des 31 communes en zone de pression immobilière établie par la Région wallonne. L'accès à la terre pour les agriculteurs en est directement impacté. Des actions ciblées nous semblent dès lors indispensables. Il s'agira, avec un appui extérieur, de :

- Réaliser une veille foncière (sur les projets de cession par exemple),
- Investiguer les terrains publics disponibles en proposant notamment un appui aux propriétaires publics (communes, CPAS, fabrique d'église, ...) pour :
 - Identifier et caractériser les terres publiques présentes sur leur territoire via un inventaire notamment cartographique ;
 - Identifier les baux en cours, les agriculteurs locataires des terres, et connaître leurs projets d'avenir ;
 - Former/diffuser la législation et les outils légaux auprès du personnel des autorités publiques, dans la gestion des terres publiques ;
 - Appuyer les acteurs publics dans la définition des priorités d'action et/ou de soutien spécifiques (jeunes, agriculture relocalisée, lutte contre l'érosion, ...) dans la réaffectation des terres publiques ;
 - Identifier les agriculteurs âgés sans repreneurs ;
 - Partager les apprentissages et les savoirs, au sein du GAL mais aussi avec des acteurs ayant développé des projets innovants sur leurs terres publiques.

b) Levier « ACCESSIBILITÉ »

Développer et faciliter le circuit-court entre producteurs - transformateurs- consommateurs - collectivités

Sur base du diagnostic et du choix de la filière, un travail sera développé pour soutenir la distribution des produits locaux sur le territoire du GAL. Celui-ci prendra différents aspects :



- Mise en réseau des structures de distribution en circuits-court (BtoB et BtoC) déjà existantes sur le territoire (magasins à la ferme, systèmes de vente en ligne, épiceries, centrales d'achat etc.) et échange sur les réalités, difficultés, ressources, réseau d'approvisionnement respectifs, visite des structures, etc. ;
- Identification de mesures/structures à soutenir et à développer pour renforcer l'accessibilité et la vente des produits locaux sur le territoire du GAL. Une attention particulière sera portée aux écoles, identifiées dans le cadre du diagnostic, pour les encourager à participer à l'appel à projet "Cantine Durable"³.
- Certaines de ces mesures pourraient être développées en fonction des moyens humains et financiers qu'ils nécessiteraient. Les synergies avec des initiatives déjà existantes sur le territoire seront favorisées afin de mutualiser les ressources/efforts. Quelques exemples :
 - Étude de faisabilité d'une épicerie ambulante, particulièrement intéressante sur des territoires ruraux comme le nôtre ;
 - Travail avec des projets comme la Halle d'Arlon pour proposer des espaces conviviaux de restauration à partir de produits locaux ;
 - Travail avec la Centrale d'achat de légumes développée par l'asbl Solidairement pour développer les filières d'acheminement vers les écoles ;
 - Soutien logistique au développement de nouveaux points de vente sur le territoire (ex : extension du projet de Bettie en partenariat avec des points de vente existants et/ou le projet de Halles d'Arlon).

Développer une alimentation solidaire

En Belgique, 1 personne sur 20 a recours à l'aide alimentaire et la précarité alimentaire est en augmentation chaque année. Il est donc essentiel de travailler et inclure les personnes à bas et très bas revenus dans une réflexion globale sur la résilience alimentaire et l'accès de toutes et tous à une alimentation saine, durable et choisie.

Un groupe de travail qui se penche sur le projet de « Sécurité sociale de l'alimentation » (SSA) est déjà en route en Province de Luxembourg. En lien avec celui-ci, nous proposons de :

- Créer un groupe participatif de 15 citoyen.ne.s aux profils variés, avec au minimum la moitié de personnes en situation de précarité. Il sera accompagné par Nature Attitude et aura pour mission d'identifier une série de projets concrets à développer sur le territoire en vue de permettre aux personnes à bas revenus d'accéder aux produits locaux. Les projets seront évalués selon des critères définis préalablement par le groupe (ex : projet créateur de liens, non stigmatisant, inclusif, etc.).
- Ce groupe bénéficiera par ailleurs pendant 6 mois d'une aide financière de 150 euros par personne qu'il ne pourra dépenser qu'auprès de certains producteurs, épiceries ou plateformes de circuits-courts du territoire (acteurs qu'ils définiront eux-mêmes collectivement). Cette aide pourrait être en partie délivrée en monnaie locale (Epi lorrain). Une évaluation



approfondie des changements dans les habitudes d'achat et de l'intérêt de cette allocation sera menée avec les participants et partenaires.

c) Levier « ENVIE »

Déploiement du Réseau et des initiatives mises en œuvre

Il s'agira d'asseoir et faire connaître tant le Réseau que les actions qu'il mène et les résultats qui seront engrangés. Cela se fera au travers d'outils de communication divers :

- La création d'un site web simple, qui permettra de parler du Réseau, des acteurs impliqués et des actions menées, et qui contiendra notamment un agenda pour annoncer les différents moments de visites, de rencontres, d'échanges, etc. ;
- Le développement d'un logo ;
- Des interviews "podcast" de différents producteurs-transformateurs-distributeurs ;
- La création d'outils visuels qui permettent :
 - De renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance au Réseau et à l'initiative de résilience alimentaire ;
 - D'informer : qui fait quoi sur le territoire en terme d'alimentation, quels soutiens existent déjà, etc. ;
 - De coopérer et partager : forum d'échange entre ressources et besoins.

Informier et sensibiliser les consommateurs à la résilience alimentaire

Tout au long du processus, divers évènements publics viendront soutenir la création et le développement du réseau tels que des Journées portes ouvertes, des conférences et débats (ex : dans les écoles, en lien avec le festival « Assiettons-nous » coordonné par la Maison de la culture d'Arlon, le SLOW festival, etc.).

3 - Evaluation (juin à décembre 2027)

Si l'état d'avancement du projet sera surveillé tout au long de sa mise en œuvre, un travail plus approfondi d'évaluation sera mené lors des 6 derniers mois du projet, avec l'ensemble des parties prenantes impliquées et sur base des attentes et des indicateurs de réussite qui auront été identifiés lors du lancement du Réseau en 2025. Cette dernière phase d'évaluation devra également permettre d'identifier des pistes de pérennisation des projets mis en œuvre (ressources financières, compétences requises, capitalisation des acquis, pistes d'amélioration et d'extension, acteurs lead des actions, etc.).



¹Une enquête similaire est en cours depuis septembre 2022, encadrée par Nature Attitude, avec 27 citoyens sur les territoires de Bastogne et d'Habay.

²www.resiliencealimentaire.be

³Porté par le Collectif de développement des cantines durables (CDCD). Ce collectif est soutenu par la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'ASBL Bettie, partenaire méthodologique de ce projet, est par ailleurs membre de ce collectif.

Contribution aux objectifs du programme :

Objectif stratégique 1 : Amener le territoire vers une résilience et une autonomie alimentaire, énergétique et économique

1.1. Préserver et restaurer une eau de qualité, les écosystèmes et les terres agricoles, maîtriser l'artificialisation des sols

Principalement via les actions Préserver les terres agricoles publiques et soutenir les jeunes agricultrices/teurs

1.2. Valoriser et soutenir le développement des activités et des ressources locales pour un développement résilient

(Ex : commerces de proximité, nouveaux·elles agriculteur·rices, production locale/bio,

C'est le cœur de ce projet, qui couvre les différents acteurs actuels pour les renforcer, les mettre en réseau; mais également soutenir l'émergence de nouveaux acteurs

1.4. Sensibiliser des publics variés (habitant-es, écoles, entreprises, associations) aux enjeux de la résilience

La sensibilisation de différents publics en matière de résilience alimentaire

Objectif stratégique 2 : Construire un territoire attractif, accessible, où il fait bon vivre



2.1. Favoriser la végétalisation et la biodiversité au sein des villes et des villages et dans les nouveaux projets de construction

Via le soutien aux producteurs (actuels et futurs)

Objectif stratégique 3 : Créer une identité culturelle forte et un sentiment d'appartenance

3.1. Développer une identité culturelle et un sentiment d'appartenance En s'appuyant sur les richesses et spécificités du territoire et une image cohérente

C'est un des enjeux de ce réseau à travers la rencontre mais aussi la création d'une filière et d'un label

3.3. Favoriser la cohésion et les rencontres au sein de la population

A travers les multiples projets, groupes de travail, visites, etc.

3.4. Soutenir la vie associative Via la coordination entre tous les acteurs et actrices et en encourageant l'implication de nouveaux-elles citoyen-nes

Ces 3 sous-objectifs seront couverts au travers, notamment du réseau qui sera créé, permettant de renforcer cette identité

Objectif stratégique 4 : Faciliter la mobilité au sein du territoire en liaison avec les autres régions

En renforçant l'offre de produits locaux et les circuits-courts sur le territoire, ce projet contribue indirectement à faciliter la mobilité des habitants qui pourraient demain, ne plus se déplacer autant pour faire leurs courses (ex : projet d'épicerie ambulante qui pourrait être étudié et lancé grâce à ce réseau)

Principes horizontaux

Adaptation au changement climatique



Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? **Non**

Justification:

Au contraire, impacts positifs sur le climat grâce au soutien à une alimentation plus locale et plus respectueuse de l'environnement

Utilisation durable et protection des ressources en eau

Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ?

Non

Justification:

pas concerné

Transition vers une économie circulaire

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? **Non**

Justification:

pas concerné

Prévention et réduction de la pollution

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? **Non**

Justification:

Au contraire, impacts positifs sur les diverses pollutions grâce au soutien à une alimentation plus locale et plus respectueuse de l'environnement

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? **Non**

Justification :

Au contraire, impacts positifs sur la biodiversité grâce au soutien à une alimentation plus respectueuse de l'environnement

Atténuation du changement climatique

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? **Non**

Justification :



Au contraire, impacts positifs sur le changement climatique grâce au soutien à une alimentation plus locale et respectueuse de l'environnement

Egalité des chances et non-discrimination

Effet : Favorable

Justification :

Travail pour un accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité, durable et locale

Synergies et innovation

Partenaire du projet et synergies attendues :

Partenaires du projet

Partenaire privilégié

Nature Attitude ASBL

Nature Attitude est reconnue comme CRIE et comme acteur d'éducation permanente. Elle a développé une expertise unique sur le territoire en terme d'accompagnement de collectivités et de collectifs citoyens autour de l'alimentation locale et durable : création de plusieurs GAC (groupement d'achat en commun auprès de producteurs locaux), cycle autour du pain, accompagnement de groupes de personnes précarisées autour de l'alimentation, création d'une cantine solidaire sur Aubange, actions « cantines durables » dans les écoles d'Habay, etc.

Partenaires méthodologiques

- Comice agricole d'Arlon,
- Les agriculteurs-producteurs-transformateurs du territoire,
- Bettie ASBL,
- Des initiatives en circuits-courts,
- 3 écoles au minimum qui seraient accompagnées pour répondre à l'appel à projet "cantines durables"

Synergies attendues



Ce projet de résilience alimentaire sera lié de plusieurs manières aux autres projets du GAL:

Réintégration et promotion de l'arbre: la fonction principale de l'arbre hors forêt est la production fruitière, donc alimentaire. Ces deux projets ont donc un élément important en commun, d'autant plus qu'une forêt-jardin pilote fait partie intégrante de la fiche sur les arbres. Des synergies et contacts seront donc réguliers entre ces deux projets.

Transition et sensibilisation : le projet de sensibilisation comporte un axe sur l'éducation à une alimentation saine dans les écoles. Le lien est donc évident avec le projet de résilience alimentaire qui vise à promouvoir les circuits courts et à en assurer des débouchés notamment via la promotion des légumes locaux dans les collectivités.

A noter également que le projet de transition comporte un axe de mise en réseau et connexion entre les différentes fiches-projet du GAL **et avec les acteurs du territoire**. De nombreux liens et synergies seront donc assurés tout au long du processus.

Résilience énergétique : dans une moindre mesure, ce projet est lié à la résilience alimentaire. En effet, l'objectif de créer une communauté d'énergie au départ d'une installation photovoltaïque sur un bâtiment agricole fait écho aux pistes d'action qui seront recherchées pour soutenir la production maraîchère.

Adéquation avec les critères de sélection :

Vérification de l'éligibilité à la réglementation RW/CF/CG.

Les dépenses envisagées concernent des frais de salaire, de fonctionnement et d'action (communication). Aucun investissement ou équipement particulier n'est envisagé. Le GAL se conformera aux règles d'éligibilité des dépenses.

Caractère transversal du projet

Ce projet se veut particulièrement transversal puisqu'il propose d'aborder la résilience alimentaire avec une multitude d'acteurs (producteurs, transformateurs, mangeurs, publics plus précaires, collectivités, etc.) ,mais aussi sur différents volets : la production, l'accessibilité de l'alimentation, l'accès aux terres agricoles, les cantines scolaires, etc. L'idée est donc de considérer la filière alimentaire de manière la plus transversale possible, en y incluant tous les aspects de viabilité. Ainsi, les 3 principaux piliers du développement durable seront concernés: l'économique pour la viabilité des exploitations, le social pour l'accès à une alimentation saine pour tous et l'environnemental pour l'inclusion des paramètres de changement climatiques, de coût du pétrole, mais également de la santé des consommateurs.



Efficienc e et perspectives de pérennisation

Le diagnostic qui sera mené la première année devra permettre d'ancrer la question de la résilience alimentaire et de rendre tout le processus qui suivra le plus efficace possible.

Pour ce qui est de la pérennisation, les initiatives seront développées avec les acteurs existants du territoire. Non seulement les apprentissages et les actions menées auront un impact pérenne sur les publics cibles (citoyens, maraîchers, enfants,...) qui modifieront, nous l'espérons, de manière durable leurs modes de fonctionnement, leurs projets ; mais aussi un véritable réseau des acteurs du territoire en lien avec l'alimentation va être créé.

Ce réseau continuera d'être animé par l'un des acteurs (à définir dans le cadre du projet) et fera perdurer la réflexion, la remise en question et la force de proposition sur tout le territoire.

A noter également que les partenaires du projet sont des organismes bien ancrés et durables sur le territoire et qu'ils garderont tout leur intérêt pour la thématique bien au-delà de la programmation du GAL.

Caractère innovant et approche originale

L'idée de mettre en réseau les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture sur un même territoire a déjà été expérimentée dans de nombreux lieux et notamment autour des grandes villes (Ceinture alimentaire à Liège et Charleroi), mais pas sur le territoire du GAL. L'aspect innovant pour le territoire est évident, puisque plusieurs petites initiatives isolées existent sans réelles connexions ni coopérations entre-elles.

De plus, au contraire des initiatives des grandes villes, le projet ici ne peut pas s'appuyer sur des financements pérennes. L'innovation pour cette action réside donc dans l'objectif de parvenir à créer un réseau d'acteurs qui pourra continuer la réflexion et se réinventer en continu. Pour se faire, le projet compte sur son partenaire privilégié, Nature-Attitude qui se positionne, avec son expertise en gouvernance partagée, comme un acteur fédérateur sur tout le territoire.

Caractère transférable

Pour son axe relatif à l'enquête citoyenne, la transférabilité est évidente, puisque cette action a déjà été menée sur un territoire voisin.

Le projet de réseau est largement inspiré de ce qui a déjà été mis en place dans d'autres régions rurales de Wallonie et notamment le "Réseau Radis" porté par Nature et Progrès avec le soutien de la Fondation Cyrys (www.reseau-radis.be). Il est donc en partie transférable sur d'autres territoires qui voudraient, eux-aussi, travailler la relocalisation de leur alimentation.



Complémentarité avec les autres instruments de financement

Le projet reposera sur l'intervention d'autres sources de financement :

- Financement de 3 écoles via le projet de "potage-collation" du CDCD et éventuellement (en fonction des projets développés) le Green deal "cantines durables" du gouvernement Wallon "coup de pouce du local dans l'assiette"
- Financement éventuel d'une partie du travail de Nature Attitude via la Fédération Wallonie Bruxelles (reconnaissance éducation permanente).
- D'autres sources de financement seront par ailleurs recherchées pour étendre l'action du réseau.

Pérennité :

Le diagnostic qui sera mené la première année devra permettre d'ancrer la question de la résilience alimentaire et de rendre tout le processus qui suivra le plus efficace possible.

Pour ce qui est de la pérennisation, les initiatives seront développées avec les acteurs existants du territoire. Non seulement les apprentissages et les actions menées auront un impact pérenne sur les publics cibles (citoyens, maraîchers, enfants,...) qui modifieront, nous l'espérons, de manière durable leurs modes de fonctionnement, leurs projets ; mais aussi un véritable réseau des acteurs du territoire en lien avec l'alimentation va être créé.

Ce réseau continuera d'être animé par l'un des acteurs (à définir dans le cadre du projet) et fera perdurer la réflexion, la remise en question et la force de proposition sur tout le territoire.

A noter également que les partenaires du projet sont des organismes bien ancrés et durables sur le territoire et qu'ils garderont tout leur intérêt pour la thématique bien au-delà de la programmation du GAL.

Caractère innovant :

L'idée de mettre en réseau les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture sur un même territoire a déjà été expérimentée dans de nombreux lieux et notamment autour des grandes villes (Ceinture alimentaire à Liège et Charleroi), mais pas sur le territoire du GAL. L'aspect innovant pour le territoire est évident, puisque plusieurs petites initiatives isolées existent sans réelles connexions ni coopérations entre-elles. L'innovation vient de la multitude d'acteurs qui seront amenés à se découvrir et travailler ensemble : producteurs et épiceries sociales, personnes à haut et bas revenus, agriculteurs et consommateurs, transformateurs et cantines scolaires, etc.

De plus, au contraire des initiatives des grandes villes, le projet ici ne peut pas s'appuyer sur des financements pérennes. L'innovation pour cette action réside donc dans l'objectif de parvenir à créer un réseau d'acteurs qui pourra continuer la réflexion et se réinventer en continu. Pour se faire, le



projet compte sur son partenaire privilégié, Nature-Attitude qui se positionne, avec son expertise en gouvernance partagée, comme un acteur fédérateur sur tout le territoire.

Collaborateur

Collaborateur en charge du projet :

Non concerné, le/la chargé(e) de mission est à recruter par le GAL

A noter que celui-ci devra présenter un profil assez particulier, puisqu'il devra avoir un réel intérêt pour la thématique de la résilience alimentaire, sans obligatoirement avoir des compétences préalables sur ce sujet. Par contre, il devra présenter des compétences de base importantes sur les aspects d'autonomie dans le travail, de capacité à animer et sensibiliser et de relations humaines.

Des compétences en communication seraient également intéressantes.

Expérience pertinent et qualification du demandeur :

Après être sélectionné, le GAL sera organisé en ASBL. Le PPP constituera la future Assemblée Générale. La Ville d'Arlon prendra en charge le lancement et la constitution de l'association via son chargé de Mission, Stéphane Bastogne.

Le Conseil d'Administration sera constitué comprenant aussi 51% minimum de privé. Une fois créé, l'ASBL procèdera à l'engagement du coordinateur et des chargés de mission le plus rapidement possible.

L'ASBL s'appuiera sur les apports de son AG mais aussi sur ses partenaires privilégiés tant pour leur expertise que pour leur expérience pour organiser les recrutements.



Indicateurs

Indicateur(s) de réalisation

- Public cible

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	44.781,00	44.781,00

Méthodologie :

Le projet touchera l'ensemble des habitants des trois communes d'Attert (5.624 habitants), Arlon (30.818 habitants) et Messancy (8.339 habitants) (chiffres Statbel pour 2022)

- Une évaluation du projet est réalisée

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	1,00

Méthodologie :

évaluation finale et capitalisation

- Un Réseau composé de producteurs - transformateurs - distributeurs - consommateurs - collectivités est mis en place

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

Méthodologie :

Devra être réalisé pour la présentation publique prévue en 2025

- Un diagnostic de l'état actuel de résilience alimentaire sur le territoire du GAL du Pays d'Arlon est réalisé et présenté publiquement

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

Méthodologie :

Réalisé dans les 8 mois du début du projet. Si pas de retard pris dans le lancement du GAL, sera déjà disponible en 2025.

Indicateur(s) de résultat

- Emploi(s) créé(s)

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre d'ETP	0,00 (2024)	0,48

Méthodologie :

cf. contrat de travail et time-sheets

L'employé sera engagé à temps plein pour effectuer ce projet, ainsi que celui sur la sensibilisation. Pour ce projet, il sera à 0,1 ETP en année 1 et à 0,6 ETP les années suivantes --> Moyenne = 0,475 ETP/an



- ombre de personnes bénéficiant d'un soutien de 150 euros/mois pendant 6 mois

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre de personnes	0,00 (2024)	15,00

Méthodologie :

Soutien aux consommateurs, notamment précarisés, pour l'achat de produits locaux

- Groupes de travail permettant de mettre en réseau les acteurs de l'alimentation

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	3,00

Méthodologie :

Nombre de groupe de travail : minimum 3 (circuits-court, filière, accessibilité)

- Nombre d'écoles bénéficiant de collation-soupe ou de soutien pour augmenter les produits locaux dans la cantine

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	3,00

Méthodologie :

Rapport d'activité

- Emploi créé au sein de la structure du partenaire privilégié

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
ETP/an	0,00 (2024)	0,40

Méthodologie :

cf contrat de travail et time-sheets



Calendrier

Ordre	Étape	Date de début	Date de fin
1	Étape 1 : réalisation d'un diagnostic de l'état actuel de résilience alimentaire	01/01/2024	31/08/2024
2	Étape 2 : Processus participatif d'identification de pistes d'action	01/01/2024	31/12/2024
3	Étape 3 : présentation publique du Réseau et des résultats du diagnostic	01/02/2025	28/02/2025
4	Étape 4 : création de l'identité visuelle du Réseau : site web et logo	01/01/2025	31/01/2025
5	Étape 5 : structuration d'une filière de production locale et durable	01/02/2025	31/12/2027
6	Étape 6 : Préserver les terres agricoles publiques et soutenir les jeunes agricultrices/teurs	01/02/2025	31/12/2027
7	Étape 7 : Développer et faciliter le circuit-court entre producteurs - transformateurs - consommateurs - collectivités	01/02/2025	31/12/2027
8	Étape 8 : développer une alimentation solidaire	01/02/2025	31/12/2027
9	Étape 9 : déploiement du Réseau et organisation d'évènements de sensibilisation	01/02/2025	31/12/2027



10	Étape 10 : évaluation et pérennisation	01/07/2027	31/12/2027
-----------	---	------------	------------



Budget

Plan financier

Rubrique / Sous-rubrique	Type de dépense	Montant
Coûts directs Personnel	Forfait	126.100,00€
Coûts indirects de personnel	Forfait calculé	17.654,00€
Frais d'action	Coût réel	25.000,00€
Action de promotion	Coût réel	8.000,00€
Partenariat	Coût réel	104.000,00€
Sous-traitance	Coût réel	22.000,00€
	TOTAL	302.754,00€

Détail des postes budgétaires

Coûts directs Personnel – Forfait

CD_PERS001 – Chargé de mission GAL - moyenne de 0,475ETP pendant 4 ans

Montant : 126.100,00 €

Description :

Le chargé de mission travaillera sur le projet de résilience alimentaire à raison de 0,1ETP la 1ère année, ensuite 0,6 ETP les années 2, 3 et 4. Par ailleurs, il complètera ce temps de travail sur le projet de sensibilisation de manière à effectuer un temps plein.

Coûts indirects de personnel – Forfait calculé

PERS/CI_PERS_000 – Coûts indirects de personnel : 17.654,00 € (14,00% x 126.100,00€)

Frais d'action – Coût réel

ACTION001 – Frais de déplacement

Montant : 7.500,00 €

Description :

ACTION002 – Frais de soutien à la consommation de produits locaux

Montant : 13.500,00 €

Description :

Voir Levier accessibilité - action "Développer une alimentation solidaire"

Il s'agit de fournir 150€/mois à 15 personnes pendant 6 mois (15 * 6 * 150 € = 13.500 €)

ACTION003 – Organisation de plusieurs évènements publics

Montant : 4.000,00 €

Action de promotion – Coût réel

GAL Arelerland, Ensemble et en réseau, vers la résilience alimentaire

Document généré le 21/03/2024

Page 22 sur 26



PROMO001 – Création d'un site web et d'un logo

Montant : 5.000,00 €

PROMO002 – Divers frais de communication

Montant : 3.000,00 €

Partenariat – Coût réel

PART001 – Chargé de mission « alimentation » au sein de Nature Attitude

Montant : 104.000,00 €

Description :

Ce chargé de mission animera la phase diagnostic la première année et viendra ensuite en soutien au chargé de mission du GAL, particulièrement pour l'axe « alimentation solidaire ». Son temps de travail pourrait être plus important à certains moments du projet et sera alors pris en charge par la subvention "éducation permanente" dont bénéficie Nature Attitude.

Sous-traitance – Coût réel

SOUS_TR001 – Réalisation du diagnostic de l'état actuel de résilience alimentaire

Montant : 17.000,00 €

Description :

Commande d'une mission à un bureau d'étude ou une université

SOUS_TR002 – Mission ciblée de soutien aux acteurs publics pour la préservation des terres agricoles

Montant : 5.000,00 €

Description :

Intervention possible d'un organisme pour appuyer les communes dans l'analyse de leurs terres publiques (inventaire, types de baux existants, qualité des terres...)

Echéancier

Année	Montant
2024	52.666,00€
2025	85.696,00€
2026	88.696,00€
2027	75.696,00€
Total de l'échéancier	302.754,00 €



Financement

Co-financeur	Montant	Taux
Eu	101.035,06 €	33,37 %
Wallonie	171.443,54 €	56,63 %
Autre publique	0,00 €	0,00 %
Total des dépenses publiques	272.478,60 €	90,00 %
Secteur privé	30.275,40 €	10,00 %
Total du plan financier	302.754,00 €	100 %



Documents

Nom	Type	Contexte	Date	Créateur	Description
-----	------	----------	------	----------	-------------



Statut de la candidature

Soumis le	21/04/2023 16:33
Date de décision GW	01/12/2023
Décision GW	Approuvée
Statut	À compléter